MOTO CLUB DIGNOIS
ENDURO DU PAYS DIGNOIS

Organisation
Enduro du Pays Dignois
16ème édition

17 AVRIL 2016

LMRP LIGUE MOTOCYCLISTE REGIONALE de PROVENCE

ligue MOTO Rhône Alpes

FFM FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

Championnat Régional - Provence et Rhône-Alpes

Bonjour à toutes et à tous,

Le Moto Club Dignois est heureux de vous accueillir, dans le cadre du championnat régional de la ligue de Provence et Rhône-Alpes, au sein du Pays Dignois. Pour cette **16ème édition** l'enduro retourne sur la partie « nord » du pays Dignois. Il comprend un tracé de plus de 70 kms situé entre les terres noires et les contreforts des Alpes de Haute Provence avec au programme :

- Le départ depuis le centre ville de Digne-les-Bains / place du Général de Gaulle,
- Deux spéciales :
  - **SP1** / Située sur la commune de La Robine sur Galabre,
  - **SP2** / Située sur la commune du Brusquet.
- Une boucle empruntant de magnifiques zones aux pieds des barres rocheuses des Alpes,
- Et toujours quelques changements et surprises…jalousement gardés… !

Contrôles administratifs et techniques :

Le contrôle administratif se tiendra **samedi 16 avril** de **14h00 à 19h30** dans les locaux de la mairie (salle ATRIUM) en face la place du Général de Gaule.

Le contrôle technique et le parc fermé se tiendront **samedi 16 avril à partir de 15h00**, sur la place du Général de Gaulle.

Départs

Les premiers départs sont à **8h00 le dimanche 17 avril** depuis la place du Général de Gaulle en plein cœur de la ville.

Divers :

Les secteurs de ravitaillements se tiendront respectivement aux CH1 au circuit de Motocross de la Calade et au CH2 sur la place du Général de Gaulle - Attention : les tapis environnementaux sont obligatoires sous peine de sanctions !

Les « Tear-off » et les caméras sont interdits.

Adresse du circuit de la Calade :

- **Arrivée à Digne, prendre direction Barles – RD900A**

Pour les reconnaissances des spéciales, Il est impératif de respecter les parkings prévus à cet effet. Il est interdit de progresser jusqu'aux abords des spéciales avec vos véhicules.

CAMPING

Pour les caravanes et les campings cars, vous pouvez vous installer :

- **Au circuit de motocross de la CALADE / CH1 (Recommandé -10 'du centre ville)**
- **Sur la place du Général de Gaulle (partie supérieure)**
- **Sur le cours des Arès.**

ATTENTION – Nous comptons sur vous pour préserver la propreté des lieux.

Remise des prix :

La remise des prix se tiendra en fin d'épreuve à 18h dans la salle Abbé Féraud – dans les locaux de la mairie de Digne les Bains – Place du Général de Gaulle.

Infos utiles :

Lors de la course :
L'accueil général, le contrôle administratif ainsi que le pc course se tiendront dans la salle ATRIUM – dans les locaux de la mairie de Digne les Bains – Place du Général de Gaulle au centre ville. Des programmes seront disponibles sur place avec toutes les informations utiles sur l'épreuve.

Hébergements :
Pour vos déplacements & hébergement en pays Dignois - une seule adresse ! :

- www.ot-dignelesbains.fr

Administratif :
Toutes les infos en live sur notre site internet : www.motoclubdignois.com et sur
Pour les engagements : 06.81.83.27.68.

Venez nombreux, nous comptons sur vous ! Bienvenue dans les Alpes de Haute Provence, en pays Dignois.

***Le président,* Guy DELFINO.**

Nos partenaires

Draix · La Javie · La Robine sur Galabre · Le Brusquet · Marcoux · ALPES DE HAUTE PROVENCE LE DÉPARTEMENT · Région Provence Alpes Côte d'Azur · DIGNE-LES-BAINS · ASSE BLÉONE VERDON COMMUNAUTÉ DE COMMUNES · S.N.R.R. RADIOCOMMUNICATIONS

Championnat Régional - Provence et Rhône-Alpes